

Office national de l'énergie

2018–2019

Rapport sur les résultats ministériels

La version originale a été signée par

C. Peter Watson, P. Eng., FACG
Président et premier dirigeant
Office national de l'énergie

La version originale a été signée par

L'honorable Seamus O'Regan, C.P., député
Ministre
Ressources naturelles

AUTORISATION DE REPRODUCTION

Le contenu de la publication peut être reproduit à des fins personnelles, éducatives ou sans but lucratif, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission de l'Office national de l'énergie, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, que l'Office national de l'énergie soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie produite en collaboration avec l'Office national de l'énergie ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à : info@cer-rec.gc.ca.

PERMISSION TO REPRODUCE

Materials may be reproduced for personal, educational and/or non-profit activities, in part or in whole and by any means, without charge or further permission from the National Energy Board, provided that due diligence is exercised in ensuring the accuracy of the information reproduced; that the National Energy Board is identified as the source institution; and that the reproduction is not represented as an official version of the information reproduced, nor as having been made in affiliation with, or with the endorsement of the National Energy Board.

For permission to reproduce the information in this publication for commercial redistribution, please e-mail: info@cer-rec.ca.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2018
représentée par l'Office national de l'énergie

N° de cat. : NE2-19F-PDF
ISSN : 2560-9750

Le titre est publié séparément dans les deux langues officielles.

Pour obtenir un exemplaire sur demande :
Bibliothèque et bureau des publications
Office national de l'énergie
517, Dixième Avenue S.-O., bureau 210
Calgary (Alberta) T2R 0A8

Téléphone :
403-292-4800
1-800-899-1265

Télécopieur
403-292-5503

Courriel : publications@cer-rec.gc.ca
www.cer-rec.gc.ca

Imprimé au Canada

© Her Majesty the Queen in Right of Canada 2018 as
represented by the National Energy Board

Cat No: NE2-19E-PDF
ISSN: 2560-9742

This title is published separately in both official languages.

Copies are available on request from:
Library and Publication Services
National Energy Board
Suite 210, 517 Tenth Avenue S.W.
Calgary, Alberta, T2R 0A8

Phone:
403-292-4800
1-800-899-1265

Fax:
403-292-5503

Email: publications@cer-rec.gc.ca
www.cer-rec.gc.ca

Printed in Canada

Table des matières

Message du président et premier dirigeant	1
Aperçu des résultats	3
Résultats obtenus.....	7
Responsabilités essentielles	7
Processus décisionnels	7
Surveillance de la sécurité et de l'environnement.....	11
Information sur l'énergie	15
Mobilisation	20
Services internes	24
Analyse des tendances au chapitre des dépenses et des ressources humaines	27
Dépenses réelles	27
Ressources humaines réelles.....	31
Dépenses par crédit	32
Dépenses et activités du gouvernement du Canada.....	32
États financiers et faits saillants des états financiers	32
États financiers	32
Faits saillants des états financiers.....	33
Renseignements supplémentaires.....	35
Renseignements sur l'organisation	35
Profil organisationnel	35
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.	35
Contexte opérationnel et principaux risques.....	35
Cadre de présentation de rapports	36
Renseignements connexes sur le répertoire des programmes	36
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	37
Dépenses fiscales fédérales.....	37
Coordonnées de l'organisation.....	38
Annexe – Définitions.....	39
Notes de fin de document.....	43

Message du président et premier dirigeant

Le 28 août 2019, l'Office national de l'énergie est devenu la Régie de l'énergie du Canada sous l'effet de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie (projet de loi C-69)*ⁱ. Forte de soixante années d'expérience et d'un bilan positif dans l'application de modifications législatives, l'organisation a opéré la transition à la Régie et continue de réglementer les projets énergétiques dans l'intérêt public de la population canadienne.



Le présent rapport sur les résultats ministériels donne des précisions sur le rendement de l'organisation comparativement aux résultats escomptés pour l'exercice 2018-2019, avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie*. C'est pourquoi il a été préparé au nom de l'Office national de l'énergie et il fait mention de nom ancien titre de président et premier dirigeant.

En 2018-2019, l'Office national de l'énergie a continué de s'acquitter de son mandat d'organisme de réglementation du secteur de l'énergie du Canada, par l'entremise des activités suivantes : surveillance des travaux de construction de pipelines et protection de l'environnement, prévention des dommages et intervention en cas d'urgence, décisions relativement aux demandes devant lui, amélioration de l'accès aux renseignements et aux données sur l'énergie et collaboration à l'élaboration d'un programme de surveillance autochtone se voulant une composante essentielle de son engagement à améliorer les résultats en matière de sécurité et de protection de l'environnement.

Pendant la transition, l'organisation a continué de déployer des efforts pour apporter des améliorations systémiques et pour se moderniser et atteindre l'excellence en matière de réglementation. Elle a accru sa capacité à exploiter l'ensemble de ses programmes et à concevoir des approches intégrées pour s'attaquer aux grands enjeux. Citons entre autres les éléments suivants :

- L'Office est à l'écoute du savoir autochtone afin de le comprendre. Il juge essentiel d'en tenir compte pour assurer la sécurité et la protection de l'environnement.
- L'Office exploite sa riche banque de données, constituée au cours de ses 60 années d'activités, afin d'améliorer le futur contexte réglementaire et d'inviter les Canadiens à imaginer l'avenir avec lui.
- L'Office expérimente avec les données pour déterminer les causes premières des incidents, mettre en lumière les tendances émergentes et renforcer son cadre

réglementaire.

- L'Office laisse davantage de place que par le passé à la mobilisation, à la transparence et à la communication en matière de processus décisionnels, avant même qu'ils ne soient enclenchés.

La démarche de modernisation de l'Office se poursuit toujours. Dans ce travail, je suis fier d'être accompagné de gens qui continuent de se dévouer pour atteindre l'excellence en matière de réglementation et de service public.

C. Peter Watson, P. Eng., FACG

Aperçu des résultats

Pour un complément d'information sur les plans, les priorités et les résultats de l'Office, consultez la section « Résultats obtenus » du présent rapport.

Au cours de l'exercice 2018-2019, plusieurs événements importants ont eu une incidence sur le travail de l'Office, notamment sur les activités prévues et l'utilisation des ressources.

- Avec l'entrée en vigueur du [projet de loi C-69 : Loi édictant la Loi sur l'évaluation d'impact et la Loi sur la Régie canadienne de l'énergie](#), en août 2019, l'Office national de l'énergie est devenu la Régie de l'énergie du Canada. L'Office a élaboré et exécuté un ambitieux programme de modernisation afin, d'une part, d'assurer la mise en œuvre harmonieuse des modifications législatives et, d'autre part, de continuer à faire avancer les travaux de grande importance qui se rattachent à ses responsabilités essentielles.
- En août 2018, une [décision de la Cour d'appel fédérale](#)ⁱⁱ a infirmé le décret autorisant le [projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain \(le « projet Trans Mountain »\)](#)ⁱⁱⁱ. En septembre 2018, le gouvernement du Canada a demandé à l'Office de réexaminer certains aspects de son rapport de recommandation, laissant à l'organisme 22 semaines (jusqu'en février 2019) pour procéder.
- En novembre 2018, le ministre des Ressources naturelles du Canada a commandé à l'Office un [rapport sur les possibilités d'optimisation de la capacité des oléoducs](#)^{iv}. L'Office a donc mené une vaste consultation auprès d'un large éventail d'experts, notamment de l'industrie et des organismes gouvernementaux, et a publié en mars 2019 un [rapport complet](#) sur la question^v.

En plus de ces changements sur le plan des priorités organisationnelles, les quatre secteurs ciblés que l'Office a déterminés pour 2018-2019 ont eu une incidence sur la manière d'obtenir les résultats ministériels.

Construction de grands projets – Amélioration et intégration des processus de surveillance

En 2018-2019, l'Office a mis en œuvre des processus destinés à améliorer l'efficacité et la coordination de ses activités de surveillance réglementaire ainsi qu'à lui permettre de travailler avec les groupes autochtones et les parties prenantes pour bien résoudre en amont les problèmes potentiels, à mesure que les travaux de construction des grands projets s'intensifient.

L'Office a amélioré ses processus d'audience pour favoriser la mobilisation des groupes autochtones et des propriétaires fonciers, en particulier ceux touchés par le [Programme de remplacement de la canalisation 3 d'Enbridge \(la « canalisation 3 d'Enbridge »\)](#)^{vi} et le projet Trans Mountain. Pour étendre le champ d'application du mode substitutif de résolution des différends (le « MSRDR »), il permet maintenant au personnel d'animer des discussions axées sur les solutions avec les parties prenantes, les sociétés et les peuples autochtones le long des

couloirs pipeliniers existants et proposés. Parce que les efforts déployés pour résoudre les questions le plus tôt possible se traduisent par des résultats rapides et positifs pour toutes les parties, le besoin de tenir une audience officielle a été réduit.

Pour assurer l'intégration, la transparence et l'efficacité de ses activités de surveillance réglementaire visant la canalisation 3 d'Enbridge et le projet Trans Mountain, l'Office a arrêté divers plans de gestion intégrée dans le cadre de ses activités visant les grands projets. Ces plans précisent des risques et points divers du chemin critique établi et servent de système de détection précoce en ce qui concerne les questions, à toutes les étapes de la surveillance réglementaire. Ils tiennent par ailleurs lieu de complément d'information pour le public, du fait qu'ils fournissent des renseignements accessibles et à jour au sujet des mesures de réglementation en place.

Mobilisation élargie - Planification et résultats stratégiques et intégrés

L'Office a conçu des outils et processus pour favoriser la planification uniforme et coordonnée des activités de mobilisation entre programmes, équipes et régions. Il est déterminé à comprendre et résoudre les questions importantes qui revêtent de l'intérêt pour la population canadienne et à solliciter les commentaires constructifs susceptibles de l'aider à s'améliorer.

Les activités de mobilisation ont été intégrées à celles de surveillance réglementaire visant la [canalisation 3 d'Enbridge^{vii}](#) et le [projet Trans Mountain^{viii}](#) et des politiques et procédés ont été mis au point en collaboration, afin d'appuyer la réalisation des objectifs des comités consultatifs et de surveillance autochtone (« CCSA ») pour ces deux projets. Les surveillants autochtones ont participé à 35 inspections et activités de gestion des situations d'urgence avec l'Office au cours de l'exercice, ce qui a entraîné une compréhension commune et approfondie des intérêts ancestraux et de la fonction de réglementation de l'Office.

L'Office a par ailleurs accru son personnel dans les bureaux de Vancouver et de Montréal, afin d'améliorer son service à la population canadienne dans ces régions. Les deux équipes ont en effet accueilli des experts en prévention des dommages, en gestion des urgences, en protection de l'environnement et en intégrité des pipelines, afin d'avoir la capacité nécessaire pour déterminer les enjeux et en discuter pendant les réunions en personne avec les groupes autochtones et les parties prenantes. L'Office se sert de l'information recueillie pour améliorer ses programmes.

Transformation de la gestion des données et de l'information

Au cours de l'exercice, l'Office a investi dans le renforcement de sa capacité et de ses systèmes de données afin d'assurer l'efficacité des travaux d'analyse des tendances et des données. Il a ainsi organisé, pour le personnel de tous les secteurs, un atelier sur la science des données qui a contribué à accroître la capacité d'analyse des données, d'expérimentation et de prise de décisions fondées sur des données. Le personnel a eu droit à une formation pratique en science

des données, dont une version virtuelle est présentement à l'essai dans le but de l'intégrer à l'offre de cours de l'École de la fonction publique du Canada.

L'Office a par ailleurs amorcé la réalisation d'un projet d'information visant principalement la visualisation interactive des renseignements relatifs à la sécurité des pipelines et à l'énergie. Le [Portail sur le réseau pipelinier du Canada](#)^{ix} vise à enrichir les renseignements, statistiques et analyses accessibles au public en matière de finance, de sécurité et de réglementation tout au long du cycle de vie des pipelines en sol canadien. Grâce aux efforts déployés, la population canadienne a facilement accès aux renseignements particuliers qui sont créés et recueillis par l'Office et celui-ci se trouve en bonne posture pour continuer d'améliorer la manière dont il publie ces renseignements.

Investissements dans les ressources humaines et les systèmes de gestion

Au cours de l'exercice, l'Office s'est donné une démarche et une vision intégrées pour offrir un milieu de travail agile, inclusif et habilitant, qui reflète la diversité du pays. Il a également renouvelé son système de gestion, pour appuyer ses visées d'excellence en matière de gestion et de réglementation. Il a créé à cette fin un cadre de rendement pour tous les services internes et entrepris un examen approfondi en vue de renouveler de fond en comble tous ses processus de base, dans le but d'assurer l'alignement de tous les membres de la direction et de favoriser l'exécution réussie du mandat.

Résultats obtenus

Responsabilités essentielles

Processus décisionnels

Description

Rendre des décisions ou formuler des recommandations à l'intention du gouverneur en conseil relativement aux demandes déposées, ce qui comprend la réalisation d'évaluations environnementales au moyen de processus justes, transparents, opportuns et accessibles. Les demandes portent sur des pipelines, et les installations connexes, des lignes internationales de transport d'électricité, des droits et tarifs, des exportations et importations d'énergie, ainsi que des activités d'exploration pétrolière et gazière et de forage dans certaines zones situées dans le Nord et au large des côtes du Canada.



Résultats

L'Office consigne les commentaires des participants à des instances antérieures sur différents aspects des processus et il s'en sert pour améliorer ses façons de faire. Les initiatives suivantes ont été lancées en 2018-2019.

- Recourir davantage au MSRDR dans le cadre des audiences sur le tracé détaillé des grands projets - Le MSRDR peut produire des résultats très positifs, puisqu'il donne aux participants l'occasion de collaborer à la recherche de solutions et peut être appliqué spécialement à des problèmes locaux. Il favorise un dialogue ouvert et positif entre la société et les participants en plus d'accroître l'efficacité et la rapidité des processus. Environ 84 % des plaintes concernant des questions foncières ont été réglées hors des processus décisionnels officiels, grâce au MSRDR.
- Constituer un partenariat avec l'organisme sans but lucratif [Code for Canada^x](#) pour moderniser REGDOCS, la base de données publique de l'Office qui contient des documents réglementaires comme les rapports d'audience, les évaluations

environnementales, les transcriptions et les décisions - Le personnel de Code for Canada collabore avec l'Office aux travaux d'élaboration, de mise à l'essai et de peaufinement d'une solution numérique pour faciliter l'obtention de renseignements sur les projets énergétiques, la consultation de ceux-ci et le dépôt de documents.

- Bonifier les processus visant le Programme d'aide financière aux participants, afin d'améliorer le service aux parties admissibles - Lors de l'examen du [projet de doublement de la canalisation principale Nord-Ouest \(tronçon Boundary Lake North\) de NOVA Gas Transmission Ltd.](#)^{xi}, en mars 2018, le personnel du Programme a entamé un projet pilote de simplification du processus de demande afin d'alléger les démarches pour les demandeurs et d'accélérer le délai de confirmation de l'aide financière. Encore une fois en 2018-2019, le pourcentage des demandeurs qui étaient satisfaits des services fournis par le Programme, soit 89 %, a été supérieur à la cible. De plus, les décisions ont été rendues dans les huit jours suivant la réception de la demande complète ou la date limite de dépôt, ce qui est largement en deçà de la norme de service de 30 jours.

Il s'agit d'initiatives visant à clarifier les processus et à abattre les obstacles à la participation, tout en assurant l'équité procédurale ainsi que l'efficacité et la rapidité d'exécution des processus.

Il ne suffit pas d'accroître l'accessibilité et la transparence des processus décisionnels; il faut également s'assurer que les processus répondent aux besoins des divers participants, dont les peuples autochtones. L'Office a collaboré avec des intervenants autochtones pour mettre au point une démarche de consultation pour le [projet d'agrandissement du réseau de NGTL en 2021](#)^{xii}, qui traverse des douzaines de territoires traditionnels. Cette démarche a entraîné plusieurs changements profonds, notamment la tenue de séances de présentation orale du savoir autochtone sur le territoire de la Nation Tsuut'ina, à Calgary, et le report de dates limites qui coïncidaient avec des activités culturelles. La souplesse dont l'Office fait preuve dans la conception des processus d'audience favorise la richesse et la diversité de la participation et de l'information recueillie, ce qui améliore incontestablement les résultats pour toutes les parties.

Les résultats de rendement indiquent que l'Office a encore du travail à faire pour assurer la transparence des processus décisionnels pour tous les participants. Le Secteur des processus décisionnels étudie différents moyens de résoudre les préoccupations des participants et portera une attention particulière à ces travaux en 2019-2020.

Résultats obtenus

Résultat ministériel	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation de l'objectif	Résultats réels 2018–2019	Résultats réels 2017–2018	Résultats réels 2016–2017
Les processus décisionnels sont justes.	Pourcentage des décisions infirmées lors d'un appel judiciaire fondé sur l'équité procédurale	0 %	Annuellement	0 %*	0 %	0 %
Les processus décisionnels se déroulent conformément aux délais prescrits.	Pourcentage des décisions et des recommandations respectant les délais prescrits par la loi et les normes de service	100 %	Annuellement	100 %	100 %	100 %
Les processus décisionnels sont transparents.	Pourcentage des participants sondés qui affirment que les processus décisionnels sont transparents	75 %	Annuellement	73 %	88 %	79 %
Les processus décisionnels sont accessibles.	Pourcentage des prestataires du programme d'aide financière sondés qui affirment que les fonds reçus leur ont permis de participer au processus décisionnel	90 %	Annuellement	100 %	94 %	92 %

* La Cour d'appel fédérale a invalidé, en août 2018, l'approbation du gouverneur en conseil concernant le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, une décision qui cependant ne visait pas l'équité procédurale.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018–2019	Dépenses prévues 2018–2019	Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2018–2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018–2019	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2018–2019
20 000 175	20 000 175	30 184 499	23 372 250	3 372 075

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2018–2019	Équivalents temps plein réels 2018–2019	Écart (Équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2018–2019
118,30	103,85	(14,45)

Il est possible d'obtenir tous les renseignements relatifs aux ressources humaines et financières ainsi qu'au rendement des différents programmes dans l'[InfoBase du GC](#)^{xiii}.

Surveillance de la sécurité et de l'environnement

Description

Fixer des attentes réglementaires pour les sociétés réglementées par l'Office et veiller à l'exécution pendant tout le cycle de vie des installations, ce qui comprend toutes les activités liées à l'énergie (construction, exploitation, cessation d'exploitation). Les activités concernent des pipelines et des installations connexes, des lignes internationales de transport d'électricité, des droits et tarifs, des exportations et des importations d'énergie, l'exploration pétrolière et gazière et le forage dans certaines zones situées dans le Nord et au large des côtes du Canada.



Résultats

Les travaux de construction de grands projets se sont intensifiés en 2018-2019, notamment ceux visant la canalisation 3 d'Enbridge et le projet Trans Mountain. L'Office a mis en œuvre un système de gestion intégrée des activités de surveillance des projets, afin d'être en mesure de répertorier, en temps utile, les risques et enjeux qui se dessinent à toutes les étapes de la surveillance réglementaire et de communiquer au public davantage de renseignements à ce sujet.

Conscient des risques connus, dont la hausse du taux d'accidents de travail, qui sont associés aux travaux de construction, l'Office a également mis en place un plan de surveillance de la sécurité des travailleurs prévoyant notamment la tenue des activités suivantes :

- des audits avant la phase de construction, comme dans le cas du projet Keystone XL, en s'attardant à la surveillance des entrepreneurs;
- des activités de vérification de la [conformité et d'application de la réglementation](#)^{xiv} dans les cas de blessures graves, en plus du suivi de chaque incident. Il a par exemple dépêché des inspecteurs sur le terrain pour observer directement les interventions des sociétés en cas d'incident. En 2018-2019, l'Office a réalisé 23 inspections de terrain directement liées à la sécurité des travailleurs, dont huit visaient la canalisation 3 d'Enbridge;
- la mise sur pied d'une équipe d'intervention en cas de blessure grave ou de décès pouvant être mobilisée lorsqu'une blessure grave lui est signalée. Cette équipe rassemble plusieurs

spécialistes de la sécurité, qui analysent l'incident pour déterminer si de plus amples mesures de conformité et d'exécution doivent être prises.

Malgré le renforcement des activités de surveillance, l'Office a observé une augmentation du nombre d'incidents entraînant des blessures et des dommages à l'environnement, qui sont passés de 19 en 2017-2018 à 25 en 2018-2019. La majorité des incidents étaient liés à des travaux de construction.

L'Office a étudié attentivement chaque incident grave et il a accru le nombre d'activités de surveillance des projets de construction, particulièrement lorsque des tiers entrepreneurs participent. Il entretient en outre des liens avec divers secteurs et organismes de réglementation dans le but d'échanger sur les enseignements et les approches susceptibles de diminuer les blessures graves chez les travailleurs.

En plus de consolider ses processus d'inspection et de surveillance, l'Office s'efforce de comprendre et prévenir les incidents et d'influencer le développement d'une forte culture de sécurité au sein de l'industrie. Par exemple, la collaboration étroite, en 2018-2019, entre l'Office et des parties prenantes et représentants de l'industrie a permis d'améliorer les résultats en matière de prévention des dommages : le nombre d'activités non autorisées ou de « quasi-incidents^{xv} » signalés est passé de 276 à 231, un recul d'un peu plus de 16 %.

En février 2019, l'Office a tenu un atelier sur la culture de sécurité dans le cadre de ses travaux continus pour soutenir et promouvoir une culture de sécurité positive au sein de l'industrie. L'atelier a réuni des représentants de sociétés réglementées, ainsi que des membres du personnel technique et de la direction de l'Office, qui ont débattu librement des efforts, des difficultés et des pratiques exemplaires associés à la promotion de la culture de sécurité. Les participants ont discuté de la pertinence des constats tirés pour le secteur pétrolier et gazier et ont donné leur avis sur d'autres approches employées actuellement ainsi que sur les leçons apprises. Ils ont pris part à des discussions productives de même qu'à des échanges en petits groupes sur leurs expériences et leurs enseignements.

La participation des peuples autochtones à la surveillance des infrastructures énergétiques permet d'améliorer la surveillance de la sécurité et de l'environnement et de réduire les risques de dommages. En 2018-2019, les surveillants des CCSA ont pris part à trois exercices de formation aux côtés des inspecteurs de l'Office et les surveillants des CCSA visant

« La collaboration entre les inspecteurs de l'Office et les surveillants autochtones était empreinte de respect. À la première inspection, nous avons délivré une ordonnance – une belle réussite. Nous avons relevé un aspect qui devait être pris en compte, et les inspecteurs ont examiné la question et donné leur approbation. J'étais très heureux de voir comment ils travaillent, comment ils voient les choses. Et j'ai pu participer à toutes les étapes. » – Un surveillant autochtone

« Le fait de travailler avec les surveillants autochtones a élargi ma perspective. Dans mes inspections, je tiens maintenant compte d'éléments que je n'aurais pas remarqués avant. Cela m'aide à faire mon travail et à m'assurer qu'on évite ou réduise les incidences sur le territoire et la culture autochtones. » – Un inspecteur de l'Office

la canalisation 3 d'Enbridge et le projet Trans Mountain ont participé à 35 inspections et activités de gestion des situations d'urgence avec l'Office. Le programme de surveillance autochtone a eu des effets immédiats, soit une compréhension commune et approfondie des intérêts autochtones et de la fonction de réglementation de l'Office. Il a également créé des ouvertures importantes qui serviront à l'Office pour tisser des liens et améliorer de manière durable sa capacité à intégrer le savoir, les valeurs et les points de vue autochtones dans son travail.

Résultats obtenus

Résultat ministériel	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation de l'objectif	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017
La prévention des blessures aux personnes et des dommages à l'environnement est assurée tout au long du cycle de vie des activités liées à l'énergie.	Nombre d'incidents touchant des infrastructures réglementées par l'Office qui ont entraîné des blessures ou des dommages à l'environnement	0	Annuellement	25	19*	16
	Variation en pourcentage des types d'incidents touchant des infrastructures réglementées par l'Office	Baisse de 10 %	Annuellement	Hausse de 2 %	Hausse de 13 %**	Hausse de 11 %
	Variation en pourcentage des quasi-incidents touchant des infrastructures réglementées par l'Office	Baisse de 5 %	Annuellement	Baisse de 9 %	Hausse de 15 %***	Hausse de 13 %

* Nombre revu depuis la publication du rapport sur les résultats ministériels 2017-2018, où il se chiffrait à 17. Dans le cadre des procédés courants de déclaration et d'évaluation, les sociétés et l'Office valident les renseignements déclarés, ce qui peut entraîner de légères variations dans les résultats trimestriels et annuels.

** Pourcentage revu depuis la publication du rapport sur les résultats ministériels 2017-2018, où il se chiffrait à 10 %.

*** Pourcentage revu depuis la publication du rapport sur les résultats ministériels 2017-2018, où il se chiffrait à 16 %.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2018-2019
26 151 718	26 151 178	30 981 551	22 648 545	(3 503 633)

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Écart (Équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2018-2019
143,20	120,24	(22,96)

Il est possible d'obtenir tous les renseignements relatifs aux ressources humaines et financières ainsi qu'au rendement des différents programmes dans l'[InfoBase du GC](#)^{xvi}.

Information sur l'énergie

Description

Recueillir, surveiller, analyser et publier des renseignements sur les marchés et la demande d'énergie, les sources d'énergie, la sécurité et la sûreté des pipelines et des lignes internationales de transport d'électricité.



Résultats

Au cours de 2018-2019, l'Office a conçu une stratégie sur les données comportant de nouvelles méthodes pour cerner les questions qui intéressent le plus les Canadiens et pour déterminer les données et produits les plus efficaces sur le plan des résultats attendus de l'industrie, de la sécurité publique et de son rendement organisationnel. Dans le cadre de cette stratégie, il a également offert aux Canadiens, aux autres organismes de réglementation et à des organisations non gouvernementales davantage d'occasions de collaborations et de partenariats avec lui aux fins des produits sur la sécurité des pipelines et les marchés énergétiques. Les réalisations suivantes ont marqué l'exercice 2018-2019.

- L'Office a créé, en partenariat avec le réseau [Ingenium des musées des sciences et de l'innovation du Canada^{xvii}](#) un plan d'apprentissage sur l'énergie au Canada pour les [élèves du secondaire^{xviii}](#). Cet outil puise dans la publication de l'Office *Avenir énergétique du Canada en 2018 - Offre et demande énergétiques à l'horizon 2040^{xix}* pour mettre à profit les outils interactifs de visualisation des données du site [Explorer l'avenir énergétique du Canada^{xx}](#). Le plan d'apprentissage, qui a fait l'objet de 1 436 téléchargements, encourage les élèves à tirer leurs propres conclusions quant à la production et à la consommation d'électricité. Il leur donne en outre des outils leur permettant de participer aux importantes discussions sur l'énergie qui ont cours au Canada et d'accroître leurs connaissances dans ce domaine.

- L'Office, en collaboration avec Ressources naturelles Canada, Environnement et Changement climatique Canada et Statistique Canada, a travaillé à un projet de centralisation de toutes les données nationales sur l'énergie au sein d'un même portail en ligne, le [Portail canadien d'information sur l'énergie^{xxi}](#). Il s'agit d'un guichet unique où les Canadiens peuvent accéder à un large éventail de statistiques et d'indicateurs concernant le secteur de l'énergie du pays. Le portail comprend également un tableau de bord interactif qui présente un portrait complet du secteur énergétique au Canada, notamment de la consommation par mois et par province. L'initiative profitera à tous ceux qui souhaitent obtenir des données sur l'énergie sans nécessairement connaître les sources disponibles. Ainsi, autant les employés de l'Office que les membres du public utilisant régulièrement les données énergétiques disposeront d'un mécanisme efficace.

Rapports phares publiés sur l'énergie en 2018-2019

- *Avenir énergétique du Canada en 2018 – Offre et demande énergétiques à l'horizon 2040*
- *Aperçu des raffineries au Canada en 2018 – Évaluation du marché de l'énergie*
- *Rentabilité de l'énergie solaire au Canada*
- *Approvisionnement de pétrole brut dans l'Ouest canadien, marchés et capacité pipelinière*
- *Optimisation des capacités pipelinière et ferroviaire pour le transport de pétrole hors de l'Ouest canadien*

- L'Office a mis à la disposition du public un outil de visualisation des données d'importation et d'exportation et il a publié l'édition 2018 du rapport *Avenir énergétique du Canada*, qui contient deux nouveaux scénarios. Il a également actualisé le tableau de conformité aux conditions (en ligne), ainsi que les données portant sur le débit. Il a continué de produire sa série de documents sur l'offre, la demande et l'infrastructure énergétiques dans le cadre de sa surveillance continue des marchés et de son suivi de l'évolution des besoins énergétiques des Canadiens.
- L'Office a créé un portail facile à consulter et dont le contenu est facile à comprendre. Ce portail regroupe notamment une version revue et améliorée de la [carte interactive des pipelines^{xxii}](#), un nouveau [Bilan du rendement sur le plan de la sécurité^{xxiii}](#) de même qu'un fichier comportant davantage de données sur toutes les [conditions visant les projets approuvés^{xxiv}](#). Les peuples autochtones et les propriétaires fonciers ont fait des commentaires positifs sur le portail. Il s'agit, selon eux, d'un outil précieux qui fournit des renseignements sur les incidents, les propriétaires de pipeline et l'emplacement géographique des canalisations et qui, de ce fait, facilite les interactions avec les sociétés pipelinières et l'Office, à titre d'organisme de réglementation.
- L'Office a publié deux rapports, [Approvisionnement de pétrole brut dans l'Ouest canadien, marchés et capacité pipelinière^{xxv}](#) et [Optimisation des capacités pipelinière et](#)

[ferroviaire pour le transport de pétrole hors de l'Ouest canadien^{xxvi}](#), pour donner suite à la demande du ministre des Ressources naturelles qui avait sollicité son avis sur la façon d'optimiser la capacité de transport du pétrole sur les réseaux pipeliniers et ferroviaires actuels. Le pétrole brut produit au pays se négociait alors à un prix fortement réduit par rapport aux prix mondiaux, ce qui posait des défis aux producteurs pétroliers canadiens. Les rapports indiquent tous deux que les réseaux d'oléoducs fonctionnent actuellement à pleine capacité et que les acteurs du marché se plient aux règles établies dans les tarifs et prévues par la loi.

L'Office a dépassé ses objectifs au titre du programme et les nouveaux produits - des rapports d'analyse approfondie sur l'énergie aux articles novateurs et [quiz sur l'énergie^{xxvii}](#) - ont suscité un vif intérêt tout au long de 2018-2019. Le programme d'information sur l'énergie continue de jouer un rôle de premier plan dans la diffusion de connaissances sur l'énergie par l'entremise de multiples canaux et dans la sensibilisation d'un large auditoire au rôle et au travail de l'Office.

Résultats obtenus

Résultat ministériel	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation de l'objectif	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017
Les Canadiens consultent et utilisent l'information sur l'énergie pour se renseigner, faire des recherches et prendre des décisions.	Nombre de consultations de l'information sur l'énergie	750 000	Annuellement	1 216 873	986 347	879 831
	Pourcentage des utilisateurs du Web sondés qui estiment que l'information sur l'énergie est utile pour se renseigner, réaliser des recherches et prendre des décisions	75 %	Annuellement	90 %	84 %	Non disponible*
Les Canadiens ont accès à de l'information sur l'infrastructure réglementée par l'Office qui se trouve dans leur milieu.	Accroissement de l'information concernant les infrastructures réglementées par l'Office qui se trouvent dans les collectivités	5 nouvelles séries de données	Annuellement	15	5	7
Les Canadiens ont la possibilité de collaborer et de formuler des commentaires relativement aux produits d'information de l'Office.	Nombre d'occasions dont disposent les Canadiens pour collaborer et formuler des commentaires relativement aux produits d'information sur l'énergie	42	Annuellement	105	76	Non disponible*

* Nouvel indicateur ajouté en 2017-2018 dans le cadre de la transition de l'Office au cadre ministériel des résultats

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2018-2019
4 931 394	4 931 394	6 520 219	9 554 137	4 622 743

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Écart (Équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2018-2019
36,90	47,78	10,88

Il est possible d'obtenir tous les renseignements relatifs aux ressources humaines et financières ainsi qu'au rendement des différents programmes dans l'[InfoBase du GC^{xxviii}](#).

Mobilisation

Description

Mobiliser les parties prenantes et les peuples autochtones relativement à des sujets qui s'inscrivent dans le mandat et le rôle de l'Office, au-delà de la participation à des projets précis.



Résultats

L'Office est déterminé à améliorer les résultats liés à ses activités de réglementation grâce à des démarches systémiques. Au cours de l'exercice 2018-2019, il a suscité de nouvelles occasions d'interaction avec les Autochtones et les parties prenantes. Les principales initiatives à cet égard sont décrites ci-après.

- En faisant de la réconciliation un secteur ciblé sur trois ans, l'Office reconnaît que, dans le contexte de la modernisation des évaluations et des activités de surveillance durant le cycle de vie des infrastructures, il doit tendre la main aux Autochtones et revoir son approche de mobilisation.
- C'est pourquoi il a élaboré un cadre de compétences culturelles autochtones pour orienter ses politiques, processus et formations. Le but du cadre est d'offrir des connaissances et des compétences structurées, uniformes et adaptées, grâce auxquelles l'Office pourra interagir davantage avec les peuples autochtones, de manière appropriée et respectueuse.
- L'Office a fourni soutien et ressources aux CCSA pour le projet d'agrandissement de Tans Mountain et le projet visant la canalisation 3 d'Enbridge, ces comités qui ont pour but de faire participer directement des groupes et communautés autochtones à des activités de surveillance, en compagnie d'inspecteurs. Il continuera de mettre en œuvre officiellement de nouveaux moyens de faire participer, directement et de manière responsable, les peuples autochtones à ses processus de réglementation.
- Le groupe chargé des questions foncières et le comité consultatif de ce groupe ont tenu de vastes consultations et rencontres de mise en commun des connaissances sur la mise en œuvre du projet de loi C-69, dont des consultations sur des questions d'intérêt, telles que

le [règlement de différends liés à l'indemnisation^{xxix}](#), les [règlements sur la prévention des dommages aux lignes de transport d'électricité^{xxx}](#) et la création d'un service consultatif lié aux questions foncières.

L'Office a ajouté, entre autres, des experts en prévention des dommages, en gestion des urgences, en protection de l'environnement et en intégrité des pipelines à ses bureaux régionaux de Montréal et de Vancouver, afin de renforcer sa capacité de mobiliser de façon proactive les groupes autochtones, les municipalités régionales et les parties prenantes locales relativement à des questions qui leur sont particulières.

Dans le cadre de ses rencontres régulières en personne, le personnel technique du bureau régional de Vancouver a discuté avec les municipalités de la vallée du bas Fraser de l'augmentation des coûts qu'elles doivent assumer en raison des travaux effectués près des pipelines réglementés par l'Office et a collaboré avec elles pour trouver des solutions. Une telle mobilisation en amont permet d'orienter l'élaboration des règlements concernant la [répartition des coûts^{xxxi}](#).

Le bureau régional de Montréal, de concert avec des représentants de la Communauté métropolitaine de Montréal et du gouvernement du Québec, a terminé la rédaction du [Cadre de référence Intervention Pipelines^{xxxii}](#), dont le but est d'établir le rôle et les charges des responsables de la gestion des urgences au sein de tous les ordres de gouvernement en cas d'incident lié à un pipeline sur le territoire québécois. De plus, le bureau de Montréal a travaillé étroitement avec le ministère de la Sécurité publique du Québec, Sécurité publique Canada et des municipalités, dont la Ville de Montréal, pour l'organisation de « Diapason 2 », un exercice sur table d'intervention en cas d'incident réunissant plus de 150 participants. Dans la région, il s'agissait du deuxième exercice du genre, qui a de nouveau été bien reçu par les nombreux participants.

Résultats obtenus

Résultat ministériel	Indicateur de rendement	Cible	Date de réalisation de l'objectif	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017
Les parties prenantes et les Autochtones expriment leurs points de vue et commentaires à l'égard du mandat et du rôle de l'Office.	Nombres de participants aux programmes de mobilisation de l'Office national de l'énergie	5 000	Annuellement	9 269	4 270	723
Les activités de mobilisation menées par l'Office auprès des parties prenantes et des Autochtones sont porteuses de sens.	Pourcentage des parties prenantes sondées ayant participé à une activité de mobilisation de l'Office qui affirment que l'exercice était porteur de sens	75 %	Annuellement	84 %	76 %	Non disponible*
	Pourcentage des Autochtones sondés ayant participé à une activité de mobilisation de l'Office qui affirment que l'exercice était porteur de sens	75 %	Annuellement	80 %	80 %	Non disponible*

* Nouvel indicateur ajouté en 2017-2018 dans le cadre de la transition de l'Office au cadre ministériel des résultats

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2018-2019
6 462 601	6 462 601	9 115 931	5 811 773	(650 828)

Ressources humaines (équivalents temps plein)

Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Écart (Équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2018-2019
23,00	33,99	10,99

Il est possible d'obtenir tous les renseignements relatifs aux ressources humaines et financières ainsi qu'au rendement des différents programmes dans [l'InfoBase du GC^{xxxiii}](#).

Services internes

Description

On entend par Services internes les groupes d'activités connexes et de ressources que le gouvernement fédéral considère comme des services qui soutiennent les programmes ou sont requis pour remplir les obligations organisationnelles. Ils désignent les activités et les ressources de dix catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, quel que soit le modèle de prestation de services internes du ministère. Les dix catégories de services sont les suivantes :

- ▶ gestion des acquisitions
- ▶ communications
- ▶ gestion financière
- ▶ gestion des ressources humaines
- ▶ gestion de l'information
- ▶ technologie de l'information
- ▶ services juridiques
- ▶ gestion du matériel
- ▶ gestion et surveillance
- ▶ gestion des biens immobiliers

L'Office s'est donné un cadre de rendement visant les services internes qu'il a fondé sur son système de gestion rigoureux, établi pour les programmes de réglementation, dans le but d'évaluer le rendement de ces services et d'aligner les plans et priorités sur les grandes stratégies des programmes.

L'Office a saisi l'occasion de l'élaboration du cadre de rendement visant les services internes pour clarifier, et renforcer, le rôle joué par le programme de gestion et de surveillance dans l'intendance du système de gestion, afin d'intégrer les principes de ce système à tous ses programmes. Le système de gestion intégrée appuiera le personnel et la direction dans leurs efforts d'amélioration continue à l'égard des résultats ministériels et du mandat.

Le travail de l'Office s'appuie sur l'analyse des données, l'échange d'information et la mesure du rendement. L'univers des données et de l'information est en perpétuelle évolution et, au cours de l'exercice 2018-2019, l'Office a travaillé à transformer ses méthodes de gestion et d'utilisation des données afin de fournir des moyens à son personnel et de répondre aux besoins de la population canadienne en matière d'information sur l'énergie.

Il en est résulté une stratégie triennale qui :

- facilite l'accès des Canadiens à ses données et à son information;
- accroît les possibilités de science grand public;
- présente de nouvelles techniques et méthodes pour la collecte de données.

Résultats

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2018-2019
0	0	14 710 000*	14 710 000	0
19 946 812	19 946 812	23 527 623	32 009 262	12 062 450

* Les dépenses législatives réelles de l'Office ont augmenté en 2018-2019 comparativement à d'autres exercices. L'augmentation est attribuable à une remise faite à la société *Northern Gateway Pipelines Limited Partnership*^{xxxiv}, qui avait payé au gouvernement fédéral une redevance de 14 710 000 \$ après la délivrance des certificats autorisant le projet Northern Gateway au cours de l'exercice 2014-2015. En juin 2016, la Cour d'appel fédérale a annulé les certificats. *Northern Gateway Pipelines Limited Partnership* a par conséquent demandé le remboursement de la redevance payée. En 2018-2019, le gouvernement fédéral a fourni un financement hors du cycle budgétaire pour que l'Office rembourse les 14 710 000 \$ à la société, en son nom.

Ressources humaines (équivalents temps plein)

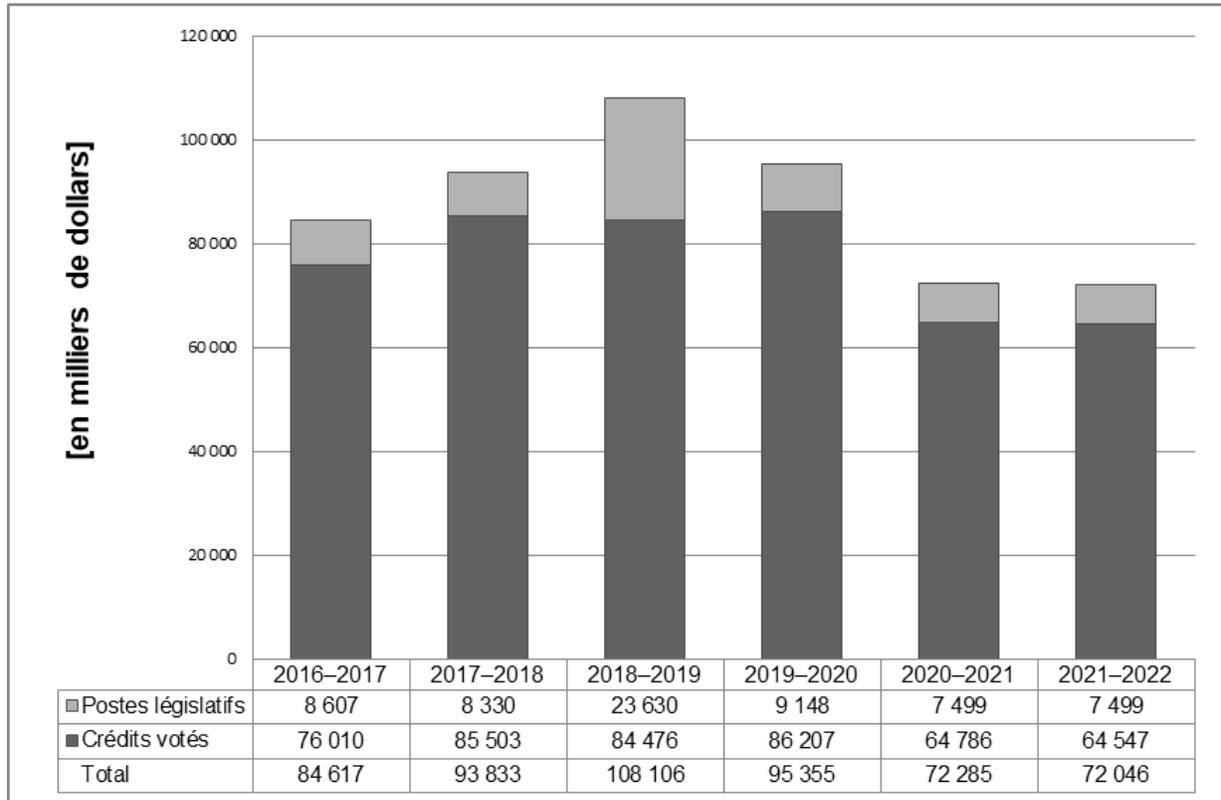
Équivalents temps plein prévus 2018-2019	Équivalents temps plein réels 2018-2019	Écart (Équivalents temps plein réels moins équivalents temps plein prévus) 2018-2019
143,10	170,58	27,48

Il est possible d'obtenir tous les renseignements relatifs aux ressources humaines et financières ainsi qu'au rendement des différents programmes dans l'[InfoBase du GC](#)^{xxxv}.

Analyse des tendances au chapitre des dépenses et des ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances ministérielles relatives aux dépenses



L'Office est financé au moyen de crédits parlementaires. Le gouvernement du Canada recouvre environ 98 % de ces crédits auprès de l'industrie réglementée par l'Office. Toutes les sommes recouvrées sont versées dans le compte du receveur général du Canada et créditées au Trésor.

Les sociétés pipelinières et de transport d'électricité relevant de la compétence de l'Office (conformément à la *Loi sur l'Office national de l'énergie*^{xxxvi}) sont assujetties au recouvrement des coûts. Les demandes présentées à l'Office et visant de nouvelles installations ne sont pas assujetties à un tel recouvrement tant que les installations en question ne sont pas en service. Toutefois, s'il s'agit des premières installations de la société réglementées par l'Office, celui-ci impose une redevance unique une fois leur construction autorisée.

Les coûts à recouvrer sont calculés chaque année civile.

Sommaire du rendement budgétaire pour les responsabilités essentielles et les services internes (en dollars)

Responsabilités essentielles et services internes	Budget principal des dépenses 2018-2019	Dépenses prévues 2018-2019	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Total des autorisations (pouvant être utilisées) 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2018-2019	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017
Réglementation de l'énergie*	0	0	0	0	0	0	0	40 961 325
Processus décisionnels	20 000 175	20 000 175	21 168 557	18 105 562	30 184 499	23 372 250	24 293 849	0
Surveillance de la sécurité et de l'environnement	26 151 718	26 151 718	29 865 211	20 822 924	30 981 551	22 648 545	23 004 346	0
Information sur l'énergie	4 931 394	4 931 394	6 031 164	5 157 645	6 520 219	9 554 137	10 444 458	6 125 216
Mobilisation	6 462 601	6 462 601	9 549 898	6 743 745	9 115 931	5 811 773	4 898 235	0
Total partiel	57 545 888	57 545 888	66 614 830	50 829 876	76 802 200	61 386 705	62 640 888	47 086 541
Services internes – Remise d'une redevance**	0	0	0	0	14 710 000	14 710 000	0	0
Services internes	19 946 812	19 846 812	25 069 921	21 455 137	23 527 623	32 009 262	31 192 102	37 530 277
Total	77 492 700	77 492 700	91 684 751	72 285 013	115 039 823	108 105 967	93 832 990	84 616 818

*Pour l'exercice 2017-2018, l'Office est passé à une nouvelle architecture de cadre ministériel des résultats. Avant 2017-2018, les dépenses et les équivalents temps plein liés à la mobilisation faisaient partie d'autres programmes de l'Office aux fins de suivi. Le suivi des processus décisionnels et de la surveillance de la sécurité et de l'environnement était inclus dans celui de la réglementation de l'énergie.

**En décembre 2018, la gouverneure générale en conseil, suivant la recommandation du ministre des Ressources naturelles et du Conseil du Trésor, aux termes du paragraphe 23(2.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, a pris un décret pour que soit remise une somme de 14 710 000 \$ à Northern Gateway Pipelines Limited Partnership.

Le total des autorisations pouvant être utilisées en 2018-2019 s'est chiffré à 37,55 millions de dollars de plus que les dépenses prévues par l'Office pour 2018-2019, en raison de ce qui suit :

- une augmentation de 14,71 millions de dollars liée au décret de la gouverneure en conseil ordonnant une remise de la redevance payée pour le projet pipelinier Northern Gateway;
- une augmentation de 8,00 millions de dollars liée à la transition aux nouveaux processus d'évaluation d'impact et de réglementation dans le budget 2018;
- une hausse de 6,09 millions de dollars en lien avec le réexamen du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain;

- une augmentation de 5,49 millions de dollars attribuable aux allocations compensatoires découlant de la modification des conditions d'emploi de l'administration publique fédérale;
- une hausse de 1,48 million de dollars en lien avec le remboursement en 2018-2019 de dépenses admissibles;
- une augmentation de 1,58 millions de dollars liée au report du budget de fonctionnement de 2017-2018 à 2018-2019;
- une hausse de 0,20 millions de dollars au titre du régime d'avantages sociaux des employés.

Les dépenses réelles de l'Office pour 2018-2019 se sont révélées inférieures de 6,93 millions de dollars au total des autorisations pouvant être utilisées en 2018-2019, ce qui s'explique surtout par ce qui suit :

- la préemption d'un montant de 1,26 millions de dollars au titre du Programme d'aide financière aux participants visant le réexamen du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, parce que le total des frais admissibles dont le remboursement a été demandé par les bénéficiaires s'est révélé inférieur au total de l'aide accordée;
- la préemption de 5,67 millions de dollars liée à l'incapacité de dépenser la totalité des fonds disponibles pour la transition aux nouveaux processus d'étude d'impact et de réglementation dans le budget de 2018.

La hausse de 14,19 millions de dollars des dépenses prévues par l'Office pour 2019-2020 comparativement à 2018-2019 tient particulièrement aux variations suivantes :

- une hausse des crédits de 11,72 millions de dollars liée à la transition aux nouveaux processus d'évaluation d'impact et de réglementation dans le budget de 2018 et au réexamen du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain;
- une augmentation de 2,47 millions de dollars au titre des conditions d'emploi de l'administration publique fédérale.

Le recul de 19,40 millions de dollars des dépenses prévues par l'Office pour 2020-2021 comparativement à 2019-2020 est principalement attribuable aux variations suivantes :

- une baisse de 13,29 millions de dollars liée à l'expiration du financement consenti dans le budget de 2015 pour l'infrastructure de transport d'énergie;
- une diminution de 5,25 millions de dollars des fonds liée à l'expiration du financement consenti dans le budget de 2017 pour la surveillance de la sûreté des pipelines tout au long du cycle de vie;
- une diminution de 0,58 million de dollars liée à l'expiration du financement consenti dans le budget de 2017 pour accroître la capacité en matière de communications et d'accès à l'information;

- une baisse de 0,28 millions de dollars liée au réexamen du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain.

La hausse de 14,27 millions de dollars affichée au dernier exercice comparativement au précédent tient essentiellement à la remise, par la gouverneure en conseil au cours de l'exercice 2018-2019, de la redevance payée par Northern Gateway Pipelines Limited Partnership.

Écart entre les dépenses réelles de 2017-2018 et celles de 2016-2017

Les dépenses réelles de l'Office pour l'exercice financier 2017-2018 ont dépassé de 9,2 millions de dollars celles de l'exercice précédent, en grande partie en raison des augmentations salariales prévues dans la convention collective, des paiements rétroactifs et du budget de 2017 (surveillance de la sécurité tout au long du cycle de vie des pipelines, capacité en matière de communication et d'accès à l'information et comités consultatifs et de surveillance autochtone créés pour des projets d'infrastructure énergétique).

Sommaire des dépenses brutes réelles - Budget de 2018-2019

Responsabilités essentielles et services internes	Dépenses brutes réelles 2018–2009	Dépenses brutes réelles – Comptes à fins déterminées 2018–2009	Revenus nets réels affectés aux dépenses 2018–2009	Dépenses nettes réelles (autorisations utilisées) 2018–2019
Processus décisionnels	-	-	-	23 372 250
Information sur l'énergie	-	-	-	9 554 137
Mobilisation	-	-	-	5 811 773
Surveillance de la sécurité et de l'environnement	-	-	-	22 648 545
Total partiel	-	-	-	61 386 705
Services internes	-	-	-	46 719 262
Total	-	-	-	108 105 967

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les responsabilités essentielles et les Services internes (équivalents temps plein)

Responsabilités essentielles et services internes	Équivalent s temps plein réels 2016–2017	Équivalent s temps plein réels 2017–2018	Équivalent s temps plein prévus 2018–2019	Équivalent s temps plein réels 2018–2019	Équivalent s temps plein prévus 2019–2020	Équivalent s temps plein prévus 2020–2021
Réglementation de l'énergie*	276,7	0	0	0	0	0
Processus décisionnels	0	125,7	118,3	103,9	119,8	115,8
Surveillance de la sécurité et de l'environnement	0	124,5	143,2	120,2	159,2	116,2
Information sur l'énergie	37,3	55,5	36,9	47,8	34,2	28,9
Mobilisation	0	24	23	34,0	44,0	26,0
Total partiel	314,0	329,7	321,4	305,9	357,2	286,9
Services internes	160,5	151,6	143,1	170,6	161,3	144,6
Total	474,5	481,3	464,5	476,4	518,5	431,5

*Pour l'exercice 2017-2018, l'Office est passé à une nouvelle architecture de cadre ministériel des résultats. Avant 2017-2018, les équivalents temps plein liés à la mobilisation faisaient partie d'autres programmes de l'Office aux fins de suivi. Le suivi des processus décisionnels et de la surveillance de la sécurité et de l'environnement était inclus dans celui de la réglementation de l'énergie.

L'ajout de 11,94 équivalents temps plein en 2018-2019 par rapport aux prévisions du budget de 2018 s'explique par la nécessité d'assurer la transition aux nouveaux processus d'évaluation d'impact et de réglementation entraînés par la création de la Régie de l'énergie du Canada.

La baisse de 87 équivalents temps plein en 2020-2021 comparativement à 2019-2020 tient essentiellement à ce qui suit :

- une diminution de 51 équivalents temps plein liée à l'expiration du financement prévu dans le budget de 2015 pour l'infrastructure de transport de l'énergie;
- une diminution de 30 équivalents temps plein liée à l'expiration du financement prévu dans le budget de 2017 pour la surveillance de la sûreté des pipelines tout au long du cycle de vie;
- une diminution de 4 équivalents temps plein liée à l'expiration du financement prévu dans le budget de 2017 pour accroître la capacité en matière de communications et d'accès à l'information;

- une diminution de 2 équivalents temps plein liée à l'expiration du financement prévu dans le budget de 2018 pour la transition aux nouveaux processus d'évaluation d'impact.

Dépenses par crédit

Pour obtenir plus de renseignements sur les crédits organisationnels et/ou les dépenses législatives de l'Office, prière de consulter les [Comptes publics du Canada 2018–2019](#)^{xxxvii}.

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

L'information sur l'alignement des dépenses de l'Office avec les dépenses et les activités du gouvernement du Canada figure dans l'[InfoBase du GC](#)^{xxxviii}.

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers audités de l'Office pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 sont disponibles sur le [site Web de l'Office](#).

Faits saillants des états financiers

État des résultats condensé (audité) pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats attendus 2018-2019	Résultats réels 2018-2019	Résultats réels 2017-2018	Écart (résultats réels 2018-2019 moins résultats attendus 2018-2019)	Écart (résultats réels 2018-2019 moins résultats réels 2017-2018)
Total des dépenses	94 392 801	124 393 406	107 121 711	30 000 605	17 271 695
Total des recettes	-	-	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	94 392 801	124 393 406	107 121 711	30 000 605	17 271 695

Les frais de fonctionnement nets réels avant le financement public et les paiements de transfert en 2018-2019 se sont montés à 30 millions de dollars de plus que les résultats prévus pour le même exercice. La hausse nette s'explique principalement par ce qui suit :

- une hausse de 14,71 millions de dollars attribuable à la remise de la redevance payée par Northern Gateway Pipelines Limited Partnership;
- une augmentation de 2,79 millions de dollars en lien avec Programme d'aide financière aux participants dans le budget de 2018 et le réexamen du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain;
- une progression de 3,94 millions de dollars liée à la transition aux nouveaux processus d'évaluation d'impact et de réglementation dans le budget 2018 et au réexamen du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain;
- une hausse de 6,98 millions de dollars liée aux rajustements de rémunération dans les conditions d'emploi de l'administration publique fédérale;
- une augmentation de 1,58 millions de dollars ayant trait au report de fonds du budget de fonctionnement.

Les frais de fonctionnement nets réels avant le financement public et les paiements de transfert en 2018-2019 se sont montés à 17,27 millions de dollars de plus que les résultats réels pour le même exercice. La hausse nette s'explique principalement par ce qui suit :

- une hausse de 14,71 millions de dollars découlant de la remise de la redevance payée par Northern Gateway Pipelines Limited Partnership;
- une augmentation de 3,51 millions de dollars en lien avec Programme d'aide financière aux participants dans le budget de 2018 et le réexamen du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain;

- une progression de 3,94 millions de dollars liée à la transition aux nouveaux processus d'évaluation d'impact et de réglementation dans le budget 2018 et au réexamen du projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain;
- une hausse de 6,98 millions de dollars liée aux rajustements de rémunération dans les conditions d'emploi de l'administration publique fédérale;
- une diminution de 4,67 millions de dollars pour la stratégie provisoire visant le programme relatif aux pipelines et d'autres examens dans le budget de 2016;
- une baisse de 1,0 million de dollars liée à l'infrastructure de transport d'énergie dans le budget de 2015;
- un recul de 3,98 millions de dollars au titre du projet Énergie Est dans le budget de 2014;
- une augmentation de 2,22 millions de dollars ayant trait au report de fonds du budget de fonctionnement.

État condensé de la situation financière (auditée) au 31 mars 2019 (en dollars)

Renseignements financiers	2018-2019	2017-2018	Écart (2018–2019 moins 2017–2018)
Total des passifs nets	25 836 220	34 687 036	(8 850 816)
Total des actifs financiers nets	16 162 558	24 924 941	(8 762 383)
Dette nette du ministère	9 673 662	9 762 095	(88 433)
Total de l'actif non financier	17 649 079	20 733 080	(3 084 001)
Situation financière nette du ministère	7 975 417	10 970 985	(2 995 568)

Le total des passifs nets et le total des actifs nets en 2018-2019 ont reculé de respectivement 8,85 millions de dollars et 8,76 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Dans les deux cas, le recul tient essentiellement à un rajustement de 6,25 millions de dollars lié à une surfacturation en 2016 ainsi qu'à des paiements rétroactifs de 2,5 millions de dollars faisant suite au renouvellement de la convention collective.

Le total des actifs non financiers a diminué de 3,1 millions de dollars comparativement à 2017-2018, en raison de l'achat de matériel informatique et de l'amortissement d'améliorations locatives.

Renseignements supplémentaires

Renseignements sur l'organisation

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : Amarjeet Sohi

Administrateur général : C. Peter Watson, P. Eng., FACG

Portefeuille ministériel : Ressources naturelles

Instrument habilitant : *Loi sur l'Office national de l'énergie*

Année de création : 1959

Autres renseignements

Bureau national - Calgary, en Alberta

Bureaux régionaux - Montréal, au Québec
Vancouver, en Colombie-Britannique
Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » peut être consultée sur le [site Web de l'Office](#).

Pour de plus amples renseignements sur les engagements relatifs au mandat organisationnel de l'Office, prière de consulter la [lettre de mandat du ministre](#).

Contexte opérationnel et principaux risques

Le [site Web de l'Office](#)^{xxxix} précise le contexte opérationnel ainsi que les principaux risques.

Cadre de présentation de rapports

Le cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes officiels de l'Office pour 2018-2019 sont illustrés ci-après.

Représentation graphique du cadre ministériel des résultats et du répertoire des programmes officiels de l'Office

	Responsabilité Essentielle 1 : Processus décisionnel	Responsabilité Essentielle 2 : Surveillance de la sécurité et de l'environnement	Responsabilité Essentielle 3 : Information sur l'énergie	Responsabilité Essentielle 4 : Mobilisation	
Cadre ministériel des résultats	Résultat ministériel : Les processus décisionnels sont justes. Indicateur : Pourcentage des décisions arbitrales infirmées lors d'un appel judiciaire fondé sur l'équité procédurale.	Résultat ministériel : Les blessures aux personnes et les dommages à l'environnement tout au long du cycle de vie des activités liées à l'énergie sont prévenus. Indicateur : Nombre d'incidents touchant des infrastructures réglementées par l'Office national de l'énergie qui ont des répercussions négatives sur les personnes ou l'environnement.	Résultat ministériel : Les Canadiens consultent et utilisent l'information sur l'énergie pour acquérir des connaissances, réaliser des recherches ou prendre des décisions. Indicateur : Nombre de fois où l'information sur l'énergie est consultée.	Résultat ministériel : Les parties prenantes et les Autochtones expriment leurs points de vue et leurs commentaires à l'égard du mandat et du rôle de l'Office national de l'énergie. Indicateur : Nombres de participants aux programmes d'engagement de l'Office national de l'énergie.	Services internes
	Résultat ministériel : Les processus décisionnels sont rapides. Indicateur : Pourcentage des décisions arbitrales et des recommandations respectant les délais prescrits par la loi et les normes de service.	Indicateur : Changement en pourcentage de types précis d'incidents touchant des infrastructures réglementées par l'Office national de l'énergie.	Résultat ministériel : Les Canadiens ont accès à de l'information sur des infrastructures réglementées par l'Office propres à des collectivités. Indicateur : Information accrue à l'égard des infrastructures réglementées par l'Office national de l'énergie dans les collectivités.	Résultat ministériel : Les activités d'engagement menées par l'Office national de l'énergie auprès des parties prenantes et des Autochtones sont porteuses de sens. Indicateur : Pourcentage des parties prenantes sondées qui ont participé à des activités d'engagement de l'Office national de l'énergie et qui affirment que l'engagement était porteur de sens.	
	Résultat ministériel : Les processus décisionnels sont transparents. Indicateur : Pourcentage des participants sondés qui affirment que les processus décisionnels sont transparents.	Indicateur : Changement en pourcentage de quasi-incidents touchant des infrastructures réglementées par l'Office national de l'énergie.	Résultat ministériel : Les Canadiens disposent de possibilités pour collaborer et formuler des commentaires relativement aux produits d'information de l'Office national de l'énergie. Indicateur : Nombre d'occasions dont disposent les Canadiens pour collaborer et formuler des commentaires relativement aux produits d'information sur l'énergie.	Indicateur : Pourcentage des Autochtones sondés qui ont participé à des activités d'engagement de l'Office national de l'énergie et qui affirment que l'engagement était porteur de sens.	
	Résultat ministériel : Les processus décisionnels sont accessibles. Indicateur : Pourcentage des prestataires du programme d'aide financière sondés qui affirment que les fonds reçus leur ont permis de participer au processus décisionnel.				
Répertoire des programmes	Programme : Demandes relatives aux infrastructures, aux droits et aux exportations Programme : Aide financière aux participants	Programme : Rendement des sociétés Programme : Système de gestion et rendement du secteur Programme : Gestion des situations d'urgence Programme : Cadre de réglementation	Programme : Information sur les filières énergétiques Programme : Information sur les pipelines	Programme : Mobilisation des parties prenantes Programme : Mobilisation des Autochtones	

Renseignements connexes sur le répertoire des programmes

Il est possible d'obtenir tous les renseignements relatifs aux ressources humaines et financières ainsi qu'au rendement des différents programmes dans l'[InfoBase du GC](#)^{xl}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux ci-dessous, qui fournissent des renseignements complémentaires, sont disponibles sur le [site Web de l'Office](#) :

- ▶ Stratégie de développement durable
- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus
- ▶ Analyse comparative entre les sexes plus
- ▶ Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans une publication intitulée le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{xi}. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes fédéraux de dépenses connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation



Bureau
national
Calgary

517, Dixième Avenue S.-O., bureau 210
Calgary (Alberta)
T2R 0A8



Bureau : 403-292-4800
Numéro sans frais : 1-800-
899-1265

Bureau
régional
Montréal

505, boul. de Maisonneuve Ouest,
bureau 230
Montréal (Québec)
H3A 3C2

Bureau : 514-283-3114
Cellulaire : 514-240-0469

Bureau
régional
Vancouver

800, rue Burrard, bureau 219
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6Z 0B9

Bureau : 604-666-3975
Cellulaire : 604-360-5094

Bureau
régional
Yellowknife

5101, 50^e Avenue, bureau 115
C.P. 2213
Yellowknife (Territoires du Nord-
Ouest)
X1A 2P7

Bureau : 867-766-8408
Télécopieur : 867-766-
8410



<http://www.cer-rec.gc.ca>



info@cer-rec.gc.ca



[@REC_CER](https://twitter.com/REC_CER)



<https://www.linkedin.com/company/rec-cer>



<https://www.youtube.com/c/CanadaEnergyRegulator>



<https://www.facebook.com/REC.CER/>

Annexe – Définitions

analyse comparative entre les sexes plus, ou ACS+ (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des initiatives sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

cadre ministériel des résultats (departmental results framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital, paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Indicateur de la mesure dans laquelle un employé représente une année-personne complète dans le budget ministériel. L'équivalent temps plein est calculé en fonction du rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de rendement ministériel (departmental result indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis et qui est souvent liée à une priorité gouvernementale.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre la manière dont une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (departmental plan)

Rapport qui fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les Plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats stratégiques ou ministériels souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2018-2019, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Services ou activités, distincts ou collectifs, gérés par le ministère pour répondre à des besoins précis et atteindre des résultats ou des niveaux de services déterminés.

rapport sur les résultats ministériels (departmental results report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'atteindre ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait atteindre, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (core responsibility)

Fonction ou rôle permanent rempli par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (departmental result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères.

résultat stratégique (strategic outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Notes de fin de document

- i Projet de loi C-69, <https://www.parl.ca/DocumentViewer/fr/42-1/projet-loi/C-69/sanction-royal>
- ii Décision de la Cour d'appel fédérale sur le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, <https://www.cer-rec.gc.ca/bts/nws/whtnw/2018/2018-08-30-fra.html>
- iii Projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain, <https://www.cer-rec.gc.ca/pplctnflng/mjrpp/trnsmntnxpnsn/index-fra.html>
- iv Lettre du ministre des Ressources naturelles du Canada, <https://www.canada.ca/fr/ressources-naturelles-canada/nouvelles/2018/12/lettre-du-ministre-des-ressources-naturelles-du-canada-lhonorable-amarjeet-sohi-adressee-a-m-c-peter-watson-president-et-premier-dirigeant-de-loffi.html>
- v Rapport de l'Office sur l'optimisation des capacités pipelinière et ferroviaire pour le transport de pétrole hors de l'Ouest canadien, <https://www.cer-rec.gc.ca/bts/nws/nr/2019/nr05-fra.html>
- vi Programme de remplacement de la canalisation 3 d'Enbridge, <https://www.cer-rec.gc.ca/pplctnflng/mjrpp/ln3rplcmnt/index-fra.html>
- vii CCSA-Canalisation 3, <https://iamc-line3.com/about/>
- viii CCSA-Trans Mountain, <https://iamc-tmx.com/about/>
- ix Portail sur le réseau pipelinier du Canada, <http://www.cer-rec.gc.ca/nrg/ntgrtd/pplnprtl/index-fra.html>
- x Code for Canada, <https://codefor.ca/fr/>
- xi Nova Gas Transmission Ltd. – Projet de doublement de la canalisation principale Nord-Ouest, <https://www.cer-rec.gc.ca/pplctnflng/mjrpp/bndrkl/index-fra.html>
- xii NOVA Gas Transmission Ltd. – Projet d'agrandissement du réseau de NGTL en 2021, <https://www.cer-rec.gc.ca/pplctnflng/mjrpp/2021nvgxpsn/index-fra.html>
- xiii InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- xiv Voir la page Web Conformité et exécution, <https://www.cer-rec.gc.ca/sftnvrnmnt/cmplnc/index-fra.html>
- xv Voir le glossaire du rendement en matière de sécurité, <https://www.cer-rec.gc.ca/sftnvrnmnt/sft/dshbrd/mp/glsr-fra.html>
- xvi InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- xvii Ingenium, <https://ingeniumcanada.org>
- xviii Parlons énergie, <https://energie.techno-science.ca/fr/accueil.php>
- xix *Avenir énergétique du Canada en 2018 - Offre et demande énergétiques à l'horizon 2040*, <http://www.cer-rec.gc.ca/nrg/ntgrtd/ft/2018/index-fra.html>
- xx Explorer l'avenir énergétique du Canada, <https://apps2.neb-one.gc.ca/dvs/?page=landingPage&language=fr>
- xxi Portail canadien d'information sur l'énergie, <https://www.statcan.gc.ca/fra/themes-debut/energie>
- xxii Carte interactive des pipelines, <http://www.cer-rec.gc.ca/sftnvrnmnt/sft/dshbrd/mp/index-fra.html>
- xxiii Rendement en matière de sécurité – Portail, <https://www.cer-rec.gc.ca/sftnvrnmnt/sft/dshbrd/dshbrd-fra.html>
- xxiv Tableau de conformité aux conditions, <https://www.cer-rec.gc.ca/sftnvrnmnt/cmplnc/cndtns/cndtncmplnclst/index-fra.html>
- xxv *Approvisionnement de pétrole brut dans l'Ouest canadien, marchés et capacité pipelinière*, <https://www.cer-rec.gc.ca/nrg/ststc/crdlndprlmpdct/rprt/2018wstrncndncrd/index-fra.html>
- xxvi *Optimisation des capacités pipelinière et ferroviaire pour le transport de pétrole hors de l'Ouest canadien - Avis au ministre des Ressources naturelles*, <https://www.cer-rec.gc.ca/nrg/ststc/crdlndprlmpdct/rprt/2019ptmzngcpct/index-fra.html>
- xxvii Quiz sur l'énergie, <https://www.cer-rec.gc.ca/nrg/nrgqz-fra.html>
- xxviii InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- xxix Guide sur les différends en matière d'indemnisation foncière, <https://www.cer-rec.gc.ca/prtctpn/nfrmtn/lnmtrtdvrsrvc/lnrldtcmpnsth-fra.html>
- xxx Règlement sur la prévention des dommages aux lignes internationales et interprovinciales de transport d'électricité, <https://www.cer-rec.gc.ca/bts/ctrg/frp/pwrlndmgprvntnrg-fra.html>
- xxxi Répartition des coûts, <https://www.cer-rec.gc.ca/sftnvrnmnt/dmgprvntn/cndctngctvsnrpln/s335gdprncpls-fra.html>
- xxxii Cadre de référence - intervention pipelines, https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/colloques/2017/gestion-urgences-pipelines-partie2.pdf
- xxxiii InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>

- xxxiv Projet Northern Gateway d'Enbridge, <https://www.ceaa-acee.gc.ca/050/evaluations/proj/21799?culture=fr-CA>
- xxxv InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- xxxvi Loi sur l'Office national de l'énergie, <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/N-7/index.html>
- xxxvii Comptes publics du Canada 2017–2018, <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html>
- xxxviii InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- xxxix Rapport de l'Office sur l'optimisation des capacités pipelinière et ferroviaire pour le transport de pétrole hors de l'Ouest canadien
- xl InfoBase du GC, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#>
- xli Rapport sur les dépenses fiscales fédérales, <https://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>